



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Février 2022 n°30



Votation du 13 février

*Non au durcissement des critères
d'accès aux logements subventionnés*

*Non à la suppression d'un impôt
nécessaire et juste*

SOMMAIRE

Édito

- 03** 2022, par Lydia Schneider Hausser

Votations fédérales

- 04** Expérimentation animale et humaine : Non à une initiative qui va trop loin, par Élisabeth Baume-Schneider
- 05** Pour une protection efficace des jeunes contre le tabac !, par Laurence Fehlmann Rielle



- 06** Non à la suppression du droit de timbre !, par Christian Dandrès
- 08** Oui au train de mesures en faveur des médias, par Carlo Sommaruga

Votations cantonales

- 09** Réseaux thermiques structurants : un nouveau monopole pour répondre à l'urgence climatique, par Grégoire Carasso
- 10** Non à une loi antisociale et discriminatoire, par Caroline Marti
- 11** Une situation déjà compliquée sur le terrain, interview de Lucia Rosales Deshusses

Politique fédérale

- 13** AVS 21 : Un affront aux femmes de notre pays !, par Martine Docourt

Politique cantonale

- 14** Conseil de la Jeunesse : la politique à l'écoute de la jeunesse, Anne Emery Torracinta
- 15** Un vote revanchard sur le budget 2022, par Alberto Velasco

Politique communale

- 15** Pour une politique active d'acquisition foncière par les communes, Nicolas Clémence et Patrick Sturchio
- 16** « Le PS proche de vous » : une action inédite du PS de Vernier, par Gabrielle Falquet

Vie du Parti

- 17** Alexandre – en phase avec son temps, entretien avec Alexandre Goumaz
- 18** Aperçu du travail de la Commission Migration et Genève internationale, par Emmanuel Deonna et Whaba Ghali
- 19** Partager plutôt que posséder ?, par Robert Stitelmann

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédacteur en chef : Michel Pomatto
Comité de rédaction : Frédérique Bouchet, Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Clémence Peillex
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale



2022

Par Lydia Schneider Hausser
Présidente du PS genevois

Osons les vœux d'une nouvelle année qui nous apportera un vent de santé, de justice et de solidarité tant à l'intérieur de nos frontières qu'à l'international.

Quel serait le rêve ?

En premier, l'abolition de l'industrie des armes et de guerre. Au niveau de la planète, l'énergie humaine serait investie à organiser une vie meilleure pour toutes et tous : abolir la faim, la pauvreté et pour cela questionner, changer le système capitaliste visant à accumuler la richesse dans les mains de quelques individus ayant pouvoir et autorité abusifs sur « la masse » des autres. Vient ensuite l'équilibre de nos besoins en vue de préserver notre planète, la Terre, notre « village ».

Ah bon, le Père Noël est une légende tout comme le père Fouettard ?! Mais c'est à travers des légendes, des folies, des rêves que l'être humain voit plus loin que son nez, fût-il long.

Pour nous, Socialistes, c'est par notre militantisme, nos valeurs, nos engagements et nos luttes présentes et à venir que nous rendrons le monde plus juste, plus égalitaire, plus solidaire.

Dans notre canton, Genève, nous aurons besoin de camarades prêt-es à relever le défi de gagner une majorité de gauche tant au gouvernement qu'au parlement cantonal.

Comme tout candidat, les candidat-es socialistes auront la détermination d'être élu-es, grâce à l'énergie et la nécessaire ambition politique pour défendre nos valeurs socialistes.

Ce qui prime et guidera la campagne, c'est la volonté de défendre la population, en particulier les plus démunies, dans l'ambition du mieux vivre pour toutes et tous.

Les élections auront lieu en 2023, mais la mobilisation interne et externe démarre déjà en 2022.

Pour que le Parti socialiste soit présent, dynamique, fort, l'engagement de toutes et tous les camarades est nécessaire. Un incontournable passera, en mars 2022, par le renouvellement du Comité directeur et de la présidence.

Le bien commun, partagé équitablement, le mieux vivre ensemble demanderont un engagement sans faille ces prochaines années post-pandémie. C'est ce à quoi, nous Socialistes, nous nous engageons.

Les habitant-es doivent pouvoir être fier-ères d'appartenir à un canton qui, de par son organisation et ses structures publiques, fait envie, montre la ligne de ce qui se fait de mieux dans la justice sociale et la force commune.

EXPÉRIMENTATION ANIMALE ET HUMAINE : NON À UNE INITIATIVE QUI VA TROP LOIN

Par **Élisabeth Baume-Schneider**
Conseillère aux États



Initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès ».

L'initiative déposée en mars 2019 poursuit un noble objectif que personne ne contestera, soit lutter contre la souffrance animale. Toutefois, si sa finalité est vertueuse, force est de constater que le complet changement de paradigme qui nous est proposé signifie clairement la suppression de toute expérimentation animale ou humaine en Suisse. Une telle interdiction aurait des conséquences négatives en matière de santé publique. L'initiative prévoit également d'interdire le commerce et l'importation de produits dont un composant a été développé via une expérimentation animale, avec à la clé un isolement de la Suisse dans le champ de la recherche. De plus avec l'interdiction de toute recherche sur l'être humain, il s'agirait de renoncer aux projets développés dans le cadre de la médecine, de la biologie, mais aussi en psychologie ou en sociologie.

Le débat aux Chambres fédérales, en s'appuyant sur l'avis des milieux scientifiques et des organisations de protection des animaux, a mis à jour la dimension excessive de l'initiative. La Protection Suisse des

Animaux (PSA) estime qu'aucune initiative qui ignore les décisions internationales et isole la Suisse sur le plan géographique et économique ne peut être soutenue, tandis que la Fondation Animalfree Research considère que l'objectif de se passer de toute recherche sur les animaux doit être atteint par étape. Aussi bien le Fonds national suisse de la recherche (FNS), swissuniversities ou encore l'Académie suisse des sciences médicales (ASS M) précisent que l'expérimentation animale est nécessaire à l'acquisition de connaissances fondamentales et au développement de nouveaux procédés médicaux.

La question demeure sensible ; bien que le nombre d'expériences sur des animaux de laboratoire ait passé de près de deux millions en 1983 à 572'000 en 2019, il demeure essentiel de continuer à réduire les contraintes. En fonction de l'art. 80 de la Constitution, la protection des animaux exige le respect de protocoles issus d'autorisations strictes et les expériences pouvant causer des douleurs, des dommages ou de l'anxiété doivent être limitées à l'indispensable.

Il convient encore de mentionner le Programme de Recherche National PNR79 qui visent à déterminer comment réduire le nombre d'expériences sur les animaux en prenant en considération des aspects éthiques et sociétaux. Les principes de la recherche 3R (replace, reduce, refine), soit remplacer, réduire et réformer sont prometteurs.

En conclusion et à l'instar des Chambres fédérales qui ont refusé l'initiative avec 195 voix au National et 42 voix et 2 abstentions aux États, je vous invite à refuser l'initiative.



POUR UNE PROTECTION EFFICACE DES JEUNES CONTRE LE TABAC !

Par Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale

En Suisse, 9500 personnes meurent chaque année des suites de maladies dues au tabac et cela représente 15% de tous les décès. Le tabagisme constitue toujours la première cause de mortalité évitable dans le monde. Si l'on commence à fumer après 20 ans, on aura plus de chance d'arrêter. À l'inverse, plus on commence à fumer jeune, plus longtemps on fumera. Chez les jeunes de 15 à 25 ans, plus de 30% fument. La cible des cigarettiers est donc bien la jeunesse !

Il est reconnu que la publicité joue un rôle important dans le début de la carrière des fumeurs et des fumeuses. Les jeunes sont réceptif-ives aux messages publicitaires comme le démontrent de nombreuses études en Suisse et à l'étranger. L'industrie du tabac développe des stratégies très subtiles pour promouvoir ses produits. Elle s'arrange pour que la publicité soit très visible pour son public-cible, la jeunesse, et beaucoup moins par le reste de la population.

Pourquoi cette initiative ?

Le Conseil fédéral voulait réglementer le tabac avec une nouvelle loi sur les produits du tabac (LPtab). Sa première version de 2015 prévoyait notamment des restrictions de la publicité. Le but était aussi de pouvoir ratifier la Convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Sous la pression des milieux économiques, le parlement n'en a pas voulu, jugeant qu'elle allait trop loin.

En 2018, le Conseil fédéral a déposé un nouveau projet, très léger, qui prévoyait des restrictions de publicité ne touchant que les mineur-es. En voyant la tournure que prenaient les débats, une alliance d'organisations suisses de santé a lancé cette initiative, déposée le 12 septembre 2019. En effet, le projet qui a été voté par le parlement en septembre 2020 ne sera absolument pas en mesure de prévenir efficacement le problème du tabagisme.

Que demande l'initiative ?

L'initiative veut interdire toute publicité s'adressant aux adultes mais qui peut atteindre les mineur-es. Cela signifie concrètement qu'elle sera interdite dans les supports suivants :

- presse écrite, internet y compris les médias sociaux
- affichage, cinémas, points de vente.

Le parrainage de manifestations et la distribution gratuite de cigarettes seront aussi exclus.

Selon une enquête commandée par la Ligue pulmonaire suisse en septembre 2020, deux tiers des Suisses et des Suissesses sont favorables à une interdiction de la publicité et du sponsoring d'événements par l'industrie du tabac. Pour toutes ces raisons, il faut un soutien déterminé à cette initiative.



NON À LA SUPPRESSION DU DROIT DE TIMBRE !

Par Chistian Dandrès
Conseiller national

La suppression du droit de timbre est à l'ordre du jour de la votation du 13 février. Il s'agit d'un impôt de 1% prélevé sur la création de droit de participations (actions, bons de participation, parts sociales). Il ramène au budget environ 250 millions de francs par an. La majorité de droite à l'Assemblée fédérale l'a supprimé en même temps que l'impôt anticipé et les droits de douanes sur les produits industriels.

« Le droit de timbre est un impôt socialement juste et concerne surtout une cinquantaine d'entreprises. »

La droite attaque les impôts qui touchent les actionnaires et les grandes fortunes. Elle cherche en revanche à augmenter la TVA. Elle renforce le caractère peu redistributeur du système fiscal. La TVA (22,508 milliards en 2019), bien que très antisociale, représente 1/3 des recettes fiscales totales (69,886 milliards). La droite a augmenté cette part avec la RFFA et veut encore le faire avec AVS 21.

La droite remet en cause les modestes avancées des mobilisations sociales. Le droit de timbre en est une. Cet impôt a été obtenu par scrutin populaire à la fin de

la première guerre mondiale durant laquelle la population a subi des privations au profit de quelques gros propriétaires d'entreprises (économie de guerre).

Le droit de timbre est un impôt socialement juste et concerne surtout une cinquantaine d'entreprises. Cet impôt aura une portée plus grande encore dans le futur. La part des revenus du capital dans l'économie va sans doute encore augmenter dans les prochaines années. La monnaie mise en circulation pour lutter contre la crise économique, qui nourrit la spéculation immobilière (empêchant la plupart des ménages d'acquérir un logement) et boursière, va en partie se transformer en capital.

La bourgeoisie poursuit trois objectifs.

1. Tout d'abord alléger les impôts qui la touchent, comme le droit de timbre.
2. Elle souhaite en outre conserver des titres de dette publique (en en limitant l'ampleur, pour assurer la solvabilité): qui sait, les taux d'intérêt pourraient remonter !
3. Enfin, elle profite largement de l'allègement des politiques monétaires grâce à l'augmentation des prix de l'immobilier et des cours sur les marchés boursiers. Quant au remboursement des dettes contractées en

raison du Covid par les États, elle veut qu'il se fasse au moyen d'impôts indirects comme la TVA (The Economist, 20.11.21), qui la frappent moins que le reste de la population.

La droite attend impatiemment le résultat du scrutin du 13 février pour poursuivre son offensive. Sont déjà programmées les suppressions des autres volets du droit de timbre, soit au total 2,152 milliards de francs par an.

La gauche doit répondre par un programme de solidarité fondé sur la satisfaction des besoins réels, pas des besoins solvables, et la lutte contre les inégalités et injustices sociales. Le lancement dans les prochaines semaines du référendum contre AVS 21 et la campagne contre la suppression du droit de timbre le 13 février sont deux étapes importantes de cette contre-offensive.



QUI ?

Une fois encore, ce sont précisément ceux qui n'en ont pas besoin qui tirent les bénéfices de ce projet : les grands groupes d'entreprises, le secteur financier et les propriétaires du capital. Environ 55 entreprises sont concernées



Combien ?

L'abolition du droit de timbre entraînerait une diminution des recettes fiscales. Les pertes immédiates (manque à gagner) résultant du sous-projet sont estimées à environ 250 millions de francs par an. Or, il ne s'agirait là que de la première tranche : au total, la suppression totale du droit de timbre creuserait, chaque année, un trou de 2,2 milliards de francs dans la caisse de l'État.

Autres projets de baisses d'impôts des partis bourgeois

→ **Impôt anticipé** : en septembre, la droite a supprimé le droit de timbre sur l'émission de capital. En décembre, elle supprime le 2e volet du droit de timbre (négociation des obligations suisses) en même temps que l'impôt anticipé. C'est un milliard de pertes fiscale en une fois, plus 225 millions par an. C'est aussi une bombe à retardement, car ces pertes augmenteront massivement en cas de hausse des taux d'intérêt. Cette contre-réforme supprime aussi fonction de garantie de cet impôt et subventionnera celles et ceux qui pratiquent l'évasion fiscale.

→ **Droits de douane sur les produits industriels** : votée en octobre, cette suppression bénéficiera surtout aux gros importateurs de voitures dont le groupe Emile Frey, soutien de l'UDC. La droite engage la Suisse dans une dynamique incroyable en détaxant partiellement les importations sans solliciter de contrepartie des autres pays. Coûts : plus de 500 millions par an.

→ **Valeur locative** : fétiche des milieux immobiliers, sa suppression pourrait coûter jusqu'à 1,5 milliards par an. Elle creusera encore l'inégalité de traitement entre locataires et propriétaires. Cette contre-réforme n'est pas encore sous to.

OUI AU TRAIN DE MESURES EN FAVEUR DES MÉDIAS

Par Carlo Sommaruga
Conseiller aux États

En démocratie, les médias jouent un rôle essentiel. Journaux, bulletins associatifs, radios, télévisions ou informations en ligne, tous participent, à côté du service public SSR, à la formation de l'opinion. Ce rôle des médias est plus important encore dans une démocratie semi-directe comme la nôtre où les citoyennes et citoyens doivent se forger une opinion sur des sujets très divers à chaque votation. Il y a donc nécessité impérative d'une presse diverse.

« La détérioration
du paysage médiatique
nécessite une réponse des
pouvoirs publics »

Depuis des années, en raison des contraintes économiques, le nombre de titres régionaux et locaux diminue, soit par liquidation des titres, soit par leur rachat par des grands groupes. Nous ne pouvons que constater une perte de diversité et de presse de proximité. Depuis des années, la Confédération apporte avec succès une aide indirecte à la presse quotidienne comme associative. Sans aucune ingérence éditoriale, l'aide - sous forme de réduction des frais de distribution des journaux - permet à des journaux comme Le Courrier ou aux bulletins associatifs comme ceux de l'ASLOCA, du WWF ou de l'ADC de paraître. Ces dernières années, les difficultés se sont amplifiées avec la perte massive et rapide des revenus publicitaires pour les médias. Qu'il s'agisse des petites annonces ou des publicités, celles-ci sont absorbées par les grands groupes internet qui, au surplus, sans vergogne, cannibalisent les informations produites par les médias traditionnels.

La détérioration du paysage médiatique nécessite une réponse des pouvoirs publics. La réponse politique et financière est justement le paquet médias adopté par le parlement aujourd'hui attaqué par référendum par



des forces bourgeoises qui estiment que l'information est une marchandise comme les autres et qu'il faut suivre la logique du marché. Or cette logique favorise uniquement les puissants, la concentration et la perte de diversité de la presse.

Le paquet média intervient de manière proportionnée là où il y a un besoin effectif. Ainsi, il augmente le subventionnement des radios locales et des TV régionales, accroît l'aide indirecte à la presse associative et l'appui à la distribution des journaux en abonnement. Deux nouveautés : d'une part l'aide à la distribution matinale des journaux du dimanche et d'autre part l'aide aux médias en ligne. Enfin, il met en place de mesures pour tous les médias : un appui à la formation et à la formation continue des journalistes et une aide aux agences de presse produisant des informations suisses.

En conclusion, le 13 février, c'est un OUI à la démocratie, un OUI à la diversité de la presse, un OUI au train des mesures en faveur des médias.

RÉSEAUX THERMIQUES STRUCTURANTS: UNE RÉPONSE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Grégoire Carasso

Député au Grand Conseil, auteur du rapport sur les projets de loi 12895-A 12896-A

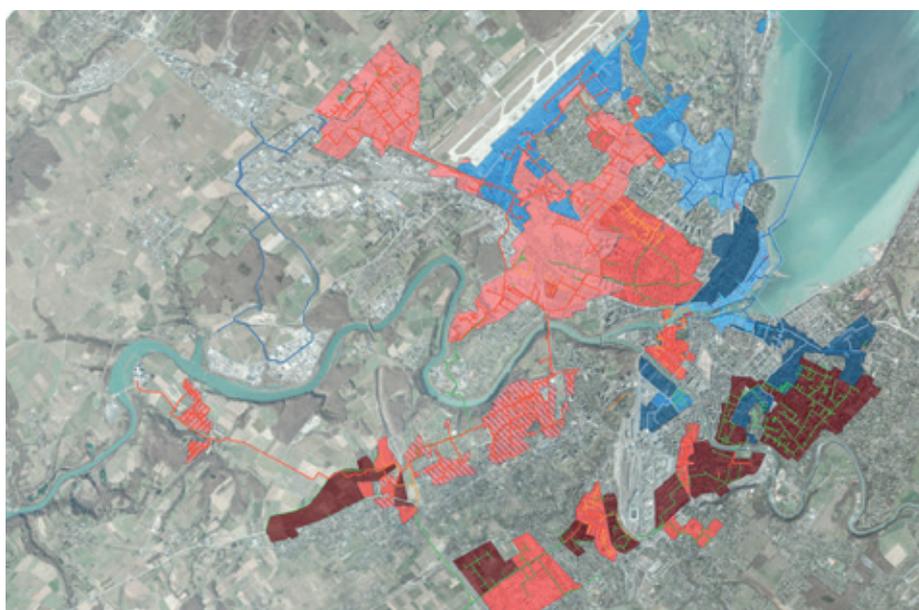
La Constitution genevoise se prépare à accueillir un nouveau monopole cantonal en son sein (art. 168). En effet, à une très large majorité (opposition isolée du PLR), le Grand Conseil a voté en septembre dernier deux lois prévoyant d'octroyer aux Services industriels de Genève (SIG) la responsabilité de déployer une vaste infrastructure sur notre territoire. Le peuple se prononcera le 13 février prochain.

Ce dispositif de transition énergétique est une pièce maîtresse pour répondre à l'urgence climatique. De quoi parle-t-on? Avec un colossal investissement public de quelque quatre milliards, à la charge des SIG, l'objectif est de construire un réseau de 250 km d'autoroutes énergétiques. Ces artères vont distribuer du chaud et du froid sur l'ensemble des grands axes du canton, en se connectant ensuite aux réseaux capillaires (dits secondaires) qui, eux, restent en situation de pleine concurrence et s'appuient sur les entreprises privées locales.

La carte ci-dessous, annexée au plan directeur de l'énergie 2020-2030, permet de prendre la mesure du défi. Grâce à ce déploiement, Genève vise 80% d'énergies renouvelables en 2030. En tant que Socialistes, nous soutenons avec d'autant plus de conviction ce dispositif que le travail parlementaire a permis d'améliorer sous deux angles: la gouvernance (transparence et cadrage) d'une part, et le prix d'autre part, afin d'assurer que cette réalisation ne se fasse pas sur le dos des locataires.

Ainsi, ce projet incarne assez idéalement, à mes yeux, notre capacité collective à relever des défis environnementaux avec la recette suivante: investissements publics, tissu économique local et protection des droits sociaux.

<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12895A.pdf>



UN TOIT = UN DROIT

NON À UNE LOI ANTISOCIALE ET DISCRIMINATOIRE

Par Caroline Marti
Députée, Cheffe de groupe

Le 13 février prochain, nous serons amené-es à nous prononcer sur une modification de la Loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL). Cette modification de loi, combattue par référendum par l'ensemble des partis de gauche, par l'ASLOCA, le RPSL, Caritas, le CSP et les syndicats vise à réduire l'accès à un logement subventionné pour certaines catégories de personnes.

« Plutôt que de s'attaquer à la racine du problème (...) la droite préfère monter les personnes précaires les unes contre les autres sur la base de leur lieu de résidence »

Aujourd'hui, avant de pouvoir s'inscrire sur la liste des demandeur-euses de logements subventionnés, une personne doit avoir résidé dans le canton pendant 2 ans (continus) au cours des 5 dernières années. La modification soutenue par l'ensemble de la droite (PLR, PDC, UDC, MCG) prévoit d'augmenter ce délai de résidence à 4 ans sur les 8 dernières années.

Cette nouvelle loi est totalement discriminatoire vis-à-vis des personnes récemment arrivées à Genève (qu'elles viennent de l'étranger ou d'une autre région de Suisse) mais aussi vis-à-vis des Genevois-es qui seraient parti-es vivre quelques années à l'extérieur du canton et qui souhaiteraient revenir s'installer à Genève. Plutôt que de s'attaquer à la racine du problème, à savoir le manque de logements bons marché accessibles aux classes moyennes et populaires, la droite préfère monter les personnes précaires les unes contre les autres sur la base de leur lieu de résidence, créant ainsi une nouvelle facture sociale dans notre canton.

Cachée derrière l'argument fallacieux d'une pseudo défense des intérêts des classes moyennes et populaires genevoises, la droite protège en réalité les intérêts des propriétaires immobiliers. En effet, plutôt que d'augmenter le nombre de logements subventionnés pour répondre aux besoins (7000 personnes sont sur liste d'attente), la droite préfère « réserver » ces logements aux « bon-nes Genevois-es de souche » pour ne pas devoir augmenter la part de logements subventionnés, moins lucratifs pour les propriétaires et promoteur-euses. Mais il faut le dire et le répéter, cette loi ne réglera en rien la crise du logement et la pénurie de logements abordables.

Par contre, cette nouvelle loi prolongera et aggravera la précarité dans laquelle vivent ces personnes qui devront attendre deux années supplémentaires avant de pouvoir accéder à un logement abordable, décent et qui corresponde aux besoins de leur famille. On pense notamment aux familles mal logées qui s'entassent dans des appartements trop petits, aux bénéficiaires de l'aide sociale logés dans des hôtels ou des personnes qui vivent dans des foyers surpeuplés. Des

situations humainement difficiles, qui nuisent très fortement à leur intégration sociale et économique et qui coûtent extrêmement cher à la collectivité.

Le 13 février, votez et faites voter non à une loi discriminatoire, antisociale, qui réduit l'accès aux logements bon marché pour les personnes qui en ont besoin mais qui ne règle en rien la crise du logement à Genève.



AVANT

Le/la demandeur-euse doit avoir résidé dans le canton pendant 2 ans (continus) sur les 5 dernières années.



APRÈS

Le/la demandeur-euse doit avoir résidé dans le canton pendant 4 ans sur les 8 dernières années.

Une situation déjà compliquée sur le terrain



3 questions à Lucia Rosales Deshusses, membre du Comité directeur, responsable d'équipe au Centre d'action sociale de Vernier.

Quelles sont tes craintes si cette loi était acceptée ?

À Vernier encore plus qu'ailleurs, ça aurait des conséquences dramatiques. Notre unité est une de celles qui réunit le plus de situations précaires du canton. Les familles que nous suivons sont souvent dans l'impossibilité d'accéder

aux logements du marché libre, d'abord parce que les loyers sont trop élevés, ensuite parce qu'elles ont souvent dû s'endetter avant de faire recours à l'aide sociale et ne remplissent pas les conditions exigées par les régies. Durcir les conditions d'accès au logement social ne va faire que renforcer le cercle vicieux de la précarité, dans lequel se trouvent nombre de nos usager-ères. De plus, cela coûterait tout aussi cher à la collectivité car nous avons recours aux hébergements d'urgence.

Qu'est-ce que ça va changer ?

Ça aura un impact énorme, non seulement sur l'accès aux logements subventionnés, mais aussi sur l'accès à l'allocation logement. J'ai l'impression qu'on prend le problème par le mauvais bout : le problème ce n'est pas le nombre d'inscrit-es sur les listes d'attente, mais plutôt le nombre de logements disponibles, qui fait cruellement défaut.

Quelles situations rencontres-tu au quotidien ?

Je peux citer le cas d'une famille que nous suivons depuis longtemps : une mère célibataire vivant avec ses quatre enfants dans un trois pièces. Dans ces conditions, il n'est pas possible de mener une existence sereine. S'en sont suivis une dégradation des résultats scolaires des enfants, des problèmes importants de santé pour la mère... Heureusement, nous avons pu trouver une solution et la famille a obtenu récemment un 6 pièces. Je ne peux pas imaginer ce qui se serait passé si j'avais dû demander à cette maman de patienter deux ans de plus avant de pouvoir s'inscrire pour avoir accès à un logement social.

Propos recueillis par Frédérique Bouchet



AVS 21: UN AFFRONT AUX FEMMES DE NOTRE PAYS !

Par **Martine Docourt**
Coprésidente des Femmes* socialistes suisses

Au passage à la retraite, les rentes vieillesse des femmes sont inférieures d'un tiers à celles des hommes. Ainsi, il y a deux fois plus de femmes dépendantes des prestations complémentaires (PC) après évaluation de leurs besoins. Alors que les rentes AVS devraient augmenter pour assurer les besoins de chacune et chacun, comme inscrit dans la Constitution, le résultat des discussions parlementaires des chambres fédérales est un affront aux femmes de notre pays.

« La différence de revenus entre les femmes et les hommes à la retraite est en très grande partie due à l'immobilisme de la politique d'égalité dans notre pays »

En effet, tout d'abord proposée par le Conseil fédéral et acceptée sans sourciller par la majorité bourgeoise, l'augmentation de l'âge de la retraite sans aucune réelle compensation a été acceptée. Seules des mesures dites compensatoires - qui sont davantage des mesures transitoires - ont été votées pour tenter de faire passer la pilule. Or, il faut le rappeler, la différence de revenus entre les femmes et les hommes à la retraite est en très grande partie due à l'immobilisme de la politique d'égalité dans notre pays. Immobilisme qui

se traduit par des inégalités salariales encore criantes, une politique publique de conciliation entre vies professionnelle et privée nationale totalement absente ou encore des métiers majoritairement féminins trop peu valorisés.

Et si la pilule ne passe pas pour les femmes, elle n'est pas plus facile à faire passer pour les hommes car ne nous leurrions pas, si une telle réforme devait passer la rampe, c'est la porte ouverte à une augmentation généralisée de l'âge de la retraite. De plus, les échos des discussions sur le 2^e pilier n'ont rien de plus réjouissant. La droite bourgeoise est prête à démanteler un compromis entre les partenaires sociaux en faisant fi, là aussi, de la situation d'un grand nombre de personnes à la retraite, provoquée par un système injuste pénalisant principalement des femmes.

Les choses sont claires : il faut faire rapidement aboutir le référendum ! Une réforme de l'AVS ne peut que se faire avec une amélioration des rentes. Quant au financement, des pistes autres que l'augmentation de l'âge de la retraite existent. Taxer davantage les dividendes ou utiliser les bénéfices de la BNS en sont. Mais dans l'immédiat, il est plus que nécessaire de s'opposer fortement à AVS21 en s'engageant pour le référendum. Nous devons poursuivre notre combat pour des rentes dignes pour toutes et tous !

CONSEIL DE LA JEUNESSE : LA POLITIQUE À L'ÉCOUTE DE LA JEUNESSE

Interview d'Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'État



Le DIP a lancé en octobre dernier un appel à candidatures pour siéger au Conseil de la Jeunesse (CJGE). Cette nouvelle institution du Canton de Genève sera constituée de 20 à 25 jeunes aux profils variés et commencera ses activités début 2022. Rencontre avec Anne Emery-Torracinta, qui nous explique les détails du projet.

À quoi sert un Conseil de la Jeunesse ?

Si on veut que les adultes soient des citoyennes et des citoyens responsables et engagés dans la société, il faut construire cette participation dès le plus jeune âge. On a donc voulu instaurer, comme dans d'autres cantons, un conseil où des adolescent-es et jeunes adultes peuvent s'exprimer sur les sujets qui les concernent. Le conseil pourra être consulté par les autorités cantonales comme communales et leur faire des propositions.

Qu'est-ce que le CJGE apportera de plus que les structures qui existent déjà, comme le Parlement des Jeunes Genevois (PJG) ?

Le PJG est une association auto-constituée alors que le Conseil de la Jeunesse est une instance officielle. Les jeunes d'aujourd'hui sont intéressés par des choses concrètes : il y a beaucoup de mouvements spontanés qui se forment. Quand des sujets touchent la jeunesse,

on se doit de leur poser formellement la question. Sans une instance officielle - on l'a vu au début de la Grève du climat - c'est beaucoup plus compliqué pour nous de savoir qui consulter et comment les contacter.

« J'espère aussi que les autorités communales penseront à consulter le CJGE, voire décideront de créer leur propre organe de consultation de la jeunesse »

Est-ce que l'appel à candidatures a été à la hauteur de tes attentes ?

Oui, on a eu de nombreuses réponses. L'appel a été diffusé dans toutes les écoles du canton et dans les maisons de quartier. Malheureusement, les jeunes qui répondent sont souvent issus-es des mêmes milieux, notamment du Collège ou de l'Université. Pour les autres, je crois qu'il y a parfois une peur, par exemple de ne pas s'exprimer aussi bien. C'est un vrai défi pour nous parce qu'on veut que le conseil soit constitué de profils représentatifs de la jeunesse du canton.

Qu'est-ce que tu espères pour la suite ?

Le Conseil de la Jeunesse va se mettre en route très prochainement. J'espère que ce ne sera pas seulement un lieu d'échange mais aussi une véritable force de proposition, comme par exemple le Parlement des Jeunes de Meyrin, qui avait proposé l'idée des Noctabus. J'espère aussi que les autorités communales penseront à consulter le CJGE, voire décideront de créer leur propre organe de consultation de la jeunesse.

Propos recueillis par Alexandre Goumaz

UN VOTE REVANCHARD SUR LE BUDGET 2022

Par Alberto Velasco
Député

Dans son rapport de majorité, le rapporteur du groupe PLR écrit : « La gauche est souvent très critique avec le monde économique genevois. Elle se trompe et elle devrait lui adresser plus souvent des remerciements ». C'est un éloge à l'altruisme du capital. C'est un état d'esprit correspondant à l'ancien régime, et bien relaté dans la comédie humaine de Balzac ou l'aristocratie bourgeoise considérait la classe ouvrière de larbin qui leur était redevable d'être en vie.

« En réalité, le but de ces réformes structurelles, revendiquées par la droite, est de provoquer des excédents aux comptes, pour financer les baisses d'impôt des plus riches »

Ce budget, tel que décrit dans le rapport de minorité du groupe socialiste, n'était pas un budget réalisé par une majorité de gauche, car il a été façonné, à l'époque, par un conseil d'Etat à majorité de droite, mais qui néanmoins était acceptable pour l'Alternative, car il répondait au financement de 360 postes supplémentaires ! Par ailleurs, il répondait aux critères établis par les économistes les plus libéraux en matière de déficit et de volume de la dette. Ce qui nous fait dire que, pour la droite élargie à ses extrêmes, le débat sur ce budget ne se limitait pas aux chiffres correspondant à un déficit de 3% et une dette tout à fait acceptable au regard des 56 milliards du PIB de ce canton, mais à une posture politique pour ne pas dire idéologique. Car le déficit affiché, décrié cyniquement par cette droite, sera résorbé aux comptes notamment parce que les investissements ne pourront pas être réalisés en totalité. Cette position s'inscrit dans un projet politique qui vise à réduire l'Etat à sa plus simple action, soit : juste les prestations régaliennes.

Pour nous Socialistes, ce qui importe c'est l'avenir des

familles de notre république et notamment les prestations censées assurer cet avenir. Or, les coupes proposées par les amendements de la majorité de droite s'attaquaient en majorité aux postes prévus par le département de l'instruction publique censé assurer une prestation de qualité en matière de formation. Et notamment l'avenir des enfants issus de familles en situation précaire.

Ces coupes étaient proposées par une formation PLR, qui se dit libérale, mais finalement très loin des principes libéraux attachés à l'égalité des chances. Alors que leurs enfants sont assurés d'avoir de bonnes formations à Genève ou ailleurs, ils ne se gênent pas pour péjorer les prestations en matière de formation, santé et de logement, nécessaires au développement des enfants dans le cadre de cette égalité des chances.

En réalité, le but de ces réformes structurelles, revendiquées par la droite, est de provoquer des excédents aux comptes, pour financer les baisses d'impôt des plus riches aux dépens des prestations aux plus nécessiteux.

Cette même majorité de droite, comprenant le PLR, le PDC, l'UDC et le MCG, après avoir refusé le budget, a, sans aucun état d'âme et cyniquement, interdit la mendicité en amalgamant réseaux mafieux et mendiantes, mais surtout en limitant les espaces de la pratique de telle sorte que dans la liste des lieux autorisés il ne reste que la campagne et les cloaques de la ville. L'histoire nous montre que les dérives fascistes commencent par stigmatiser une communauté, la priver ensuite de son espace de vie, la ghettoïser et après... En 1915, l'extrême droite réclamait, au son de « dehors la Polonaise », l'expulsion de Marie Curie parce que son attitude ne correspondait pas à leur morale !



POUR UNE POLITIQUE ACTIVE D'ACQUISITION FONCIÈRE PAR LES COMMUNES

Nicolas Clémence, Chef du groupe socialiste au Conseil municipal de Lancy
Patrick Sturchio, Chef du groupe socialiste au Conseil municipal d'Onex

Cet automne, la politique communale a été marquée par la thématique de la réalisation de logements d'utilité publique par les communes, via le vote de deux objets municipaux :

À Lancy, une motion « pour la création de logements abordables par une politique active d'acquisitions foncières », déposée en mai 2021 par le groupe socialiste et cosignée par les Vert-es, a été acceptée le 30 septembre 2021 par 17 oui et 16 non, dans un parfait cliage gauche-droite.

Elle demande de mettre en œuvre rapidement et sur le long terme une politique active d'acquisition foncière pour la construction de logements d'utilité publique, par l'achat de parcelles de gré à gré ou l'exercice du droit de préemption, mais aussi de réaliser elle-même ses droits à bâtir ou de mettre en droit de superficie (auprès de coopératives d'habitation par exemple) les parcelles communales pour assurer la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.

À Onex, une résolution du groupe socialiste et des Vert-es « pour une politique active d'acquisition foncière » a été acceptée le 12 octobre, reprenant ces objectifs mais en allant encore plus loin, en considérant

que le Conseil administratif devrait désormais apporter et démontrer les motifs de ne pas avoir utilisé du droit de préemption.

La réaction des promoteurs ne s'est pas fait attendre, avec une interview de 3 pages dans le magazine « Tout l'immobilier » le 8 novembre. Il doit ici être rappelé que les communes ne peuvent en général pas régater avec les prix et conditions proposés par les promoteurs aux propriétaires privés sur le marché de gré à gré.

Le droit de préemption est ainsi nécessaire en ce qu'il permet aux communes, au cas par cas, de pouvoir être actrices de leur développement, et d'assurer des revenus permettant de financer la création d'équipements (écoles, crèches, maisons de quartier...) et d'espaces publics nécessaires à la réalisation de quartiers durables, mixtes et agréables à vivre.



« LE PS PROCHE DE VOUS » : UNE ACTION INÉDITE DU PS DE VERNIER

Par Gabrielle Falquet
Présidente du PS Vernier

La population a parfois l'impression qu'elle ne voit les partis politiques que lors d'échéances électorales. Le PS Vernier a donc mis en œuvre une nouvelle action «Le PS proche de vous». Son objectif est d'être à l'écoute de la population en l'invitant à nous faire part de ses idées pour Vernier, mais aussi et plus simplement de son ressenti sur le fait de vivre dans la 2^e ville du canton.

En mai 2021, le PS Vernier a consacré un numéro spécial de son tout-ménage «La Minute Commune» à cette nouvelle action. Nous y avons expliqué la démarche, avons donné les dates des prochains stands et avons invité la population, au travers d'un coupon à découper et à renvoyer, à nous faire part de ses idées pour améliorer son quotidien.

Ces stands ont lieu 1x par mois, et ce simultanément dans les quatre quartiers de la commune. Pour accompagner ses stands, le PS Vernier a réalisé une carte postale ad hoc: durant les stands, nous invitons les passant-es soit à la remplir avec nous soit à nous la renvoyer ultérieurement.

Cette action multi-support a également pris ses quartiers sur les réseaux sociaux où nous rappelons non seulement les dates des stands, mais aussi la possibilité de remplir un formulaire sur notre site, spécialement dédié à cette action.

Des retours positifs

Nous avons reçu une vingtaine d'idées concrètes de la part des habitant-es. L'image donnée par le parti s'est révélée positive, puisque nous rappelons systématiquement le fait que nous ne sommes pas là en vue d'une quelconque échéance électorale.

Que faire de ces idées et demandes ?

L'idée est de concrétiser ces demandes à travers des interventions du PS au Conseil municipal. Un groupe de travail se penchera dessus au 1^{er} trimestre. Par ailleurs, une «Minute Commune: nous répondons à vos questions» est prévue en juin 2022 afin de rappeler notre action et ainsi montrer que les Socialistes travaillent main dans la main avec la population.

Et pourquoi pas avec nos membres moins actif-ives ?

Le PS Vernier a également pris des nouvelles de ses membres qui participent moins aux assemblées générales et/ou aux autres activités de la section. Nous avons organisé une réunion spéciale de 2h où des volontaires ont appelé ces militant-es moins visibles, en suivant une checklist précise. L'accueil a été positif et les membres très touché-es.

ALEXANDRE – EN PHASE AVEC SON TEMPS



À tout juste 24 ans, Alexandre fait un stage en communication digitale au PS genevois. Rencontre avec un community manager en herbe, parfaitement au fait de l'évolution des technologies digitales.

Incollable sur la culture internet et les réseaux sociaux, Alexandre passe une grande partie de son temps à explorer les méandres du web pour y puiser ressources et inspirations. Il reconnaît avoir postulé au PS un peu par hasard. A la recherche d'un stage dans le cadre de ses études de communication, il frappe à notre porte et tente sa chance: «j'ai toujours été intéressé par les affiches politiques. J'étais surtout curieux de découvrir qui travaillait derrière ces projets, comment les choix étaient faits en amont.»

Il n'a pas grandi dans un milieu très politisé. Ce n'est qu'en entrant à l'Université qu'il a commencé à s'intéresser à la politique. Pour sa future vie professionnelle, il s'est fixé des principes éthiques et des lignes de

**Portrait d'Alexandre Goumaz,
Stagiaire en communication digitale
Par Frédérique Bouchet**

conduites. Passionné par les techniques de marketing, il avoue une «curiosité morbide de comprendre comment on nous manipule», mais n'envisage pas une seconde de mettre ses services au profit d'une entreprise commerciale. C'est comme ça que la communication politique s'est imposée comme choix de carrière: «c'est plus un compromis qu'une vocation.» Sur la même ligne que le PS sur la majorité des objets de votation, le choix était donc vite fait, c'est bien là qu'il voulait postuler.

À ses débuts au PS, notre étudiant s'attendait à un environnement bureaucratique, voire austère. Il s'étonne d'arriver dans une petite équipe entièrement féminine et accueillante. «Je me suis tout de suite senti bien intégré dans un environnement de travail hyperfonctionnel et efficace tout en restant bienveillant. C'est pour moi une très bonne entrée dans le monde du travail, même si j'ai le sentiment de ne pas être dans le vrai monde du travail!».

«Passionné par les techniques de marketing, il avoue une curiosité morbide de comprendre comment on nous manipule»

Et après? «J'adorerais pouvoir continuer de travailler ici après mon stage. Ce serait génial de voir l'évolution sur la durée des choses que je mets en place.» Alexandre évoque les algorithmes des réseaux sociaux, qui prennent du temps à maîtriser. Depuis son arrivée, il y a eu quelques nouveautés sur les réseaux du PS: des mêmes, des nouveaux montages vidéo, l'ouverture d'un compte TikTok... Certaines de ses publications ont même battu des records d'audience, alors que pour d'autres, la sauce n'a pas pris. C'est cela qu'il aimerait pouvoir décortiquer en continuant d'animer les différents réseaux sociaux du PS genevois.



Retrouvez-nous
sur TikTok!

→ @psgenevois



APERÇU DU TRAVAIL DE LA COMMISSION MIGRATION ET GENÈVE INTERNATIONALE

Emmanuel Deonna, Président de la Commission Migration & Genève internationale

Whaba Ghaly, Membre de la Commission Migration & Genève internationale

La Commission Migration et Genève internationale joue un rôle d'intermédiaire entre le PSG, les communes, l'État et les migrant-es. Elle s'intéresse aux questions relatives à la protection des droits et des intérêts des migrant-es. Elle s'emploie à contrer les discours de haine à leur encontre et à promouvoir une image positive de la migration. Les membres de la commission sont des migrant-es de première, seconde ou troisième génération, des naturalisé-es ou des Suisse-ses avec un seul passeport. Ils et elles ne sont pas seulement actif-ves au sein du parti, mais aussi dans le monde professionnel, le milieu associatif, la société civile ou les hautes écoles.

La Commission Migration et Genève internationale analyse les tragédies, collectives et individuelles, touchant les réfugié-es et les sans-papiers, par exemple le sort très peu enviable des (réfugié-es) mineur-es non-accompagné-es. Elle organise des rencontres et des débats à l'Université de Genève ou à la Maison des associations. Le réseau lié à la migration dans le canton de Genève est très dense. La Commission discute des questions migratoires avec les syndicats et les associations dotés d'une expertise dans le domaine. Elle se mobilise en coordination avec eux. Elle

entretient des liens avec les ONG internationales afin de fournir des informations sur les migrant-es qui sont particulièrement vulnérables et marginalisé-es, les plus démunies d'un point de vue socio-économique et les plus susceptibles de subir l'apatridie ou la déqualification. Notre action dans la Genève internationale est une conséquence de la position de Genève, avec sa tradition d'accueil des organisations internationales, son rôle en matière de coopération et de diplomatie multilatérales, notamment dans les secteurs de la santé et de l'environnement.

La commission partage les expériences et les leçons qu'elle tire de son action, en particulier avec le comité directeur. De cette manière, elle contribue au renforcement des capacités au sein du PSG et du PSS. Récemment, nous nous sommes engagé-es pour renforcer la diversité lors de la révision des statuts du parti en collaboration avec les Femmes socialistes genevoises, le Groupe 60 + et le Groupe LGBTIQ+. Pour mieux comprendre le phénomène migratoire et défendre les droits des migrant-es, nous devons partager l'information, améliorer la compréhension mutuelle, lutter contre le rejet d'autrui et les discriminations à l'égard des minorités.

PARTAGER PLUTÔT QUE POSSÉDER ?

Par Robert Stitelmann
Cofondateur de la Manivelle

Imaginez que la population partage ses objets, sous-utilisés actuellement, et réduise ainsi par 20 le nombre d'objets achetés, donc d'autant son impact sur l'environnement? Il est temps de consommer moins et de meilleure qualité et d'optimiser l'usage de ces objets en améliorant leur taux d'utilisation grâce aux bibliothèques d'objets.

Un peu partout, des bibliothèques ouvrent ainsi leurs portes. Elles prêtent des perceuses, des machines à coudre ou des caquelons à fondue! Au cœur de Genève, La Manivelle mutualise plus de 3000 objets dans sa première antenne, depuis sa création il y a 3 ans. Une coopérative à but non lucratif comme outil pour se réapproprier notre consommation pour les 600 utilisateur-rices qui ont emprunté plus de 12'000 fois depuis le début de l'aventure.

Bénévoles, employé-es et utilisateur-rices participent à l'économie de demain et construisent ensemble un modèle créateur d'emplois locaux non délocalisables. Dans ce cadre, la Manivelle met en place des formations comme outil d'inclusion par le travail et accueille des stagiaires de différents partenaires (Hospice Général, Armée du Salut, CFPP).

Le partage est une valeur qui doit être promue pour atteindre la sobriété en gardant un confort de vie. Malheureusement nous constatons que les habitudes ont la vie dure et encore trop peu de gens ont ce réflexe. C'est un défi de changer les habitudes après des siècles d'idéologie dominante de la propriété privée.

Dans un contexte de crise écologique, le but est de réduire la production de déchets, stimuler

l'entraide et créer un futur où l'on consomme responsable. Nous essayons de donner de nouveaux réflexes, de montrer que nous ne sommes pas obligé-es d'acheter tout le temps du neuf et que nous pouvons résister à la surconsommation.

Ce projet innovant aux objectifs d'intérêt public et de bien commun (insertion sociale, réduction de la consommation et des déchets, accès des personnes précarisées à du matériel) a besoin de soutien politique et financier pour se multiplier dans le canton de Genève. Au XX^e siècle, nous voulons un réseau de bibliothèques d'objets aussi dense et efficace que les bibliothèques de livres! Intéressé-es par l'aventure? Nous avons besoin de vous pour faire tourner la Manivelle et construire ensemble des communautés résilientes.



Guillaume Perret

PARTICIPER

→ **Emprunter** Nous nous réjouissons de vous accueillir et de réduire notre consommation en partageant !

→ **Participer** La coopérative de la Manivelle est une organisation participative et inclusive. Quel que soit votre temps à disposition ou vos compétences, n'hésitez pas à nous rejoindre.

→ **Faire un don matériel** C'est avec un immense plaisir que nous les recevrons, les mettrons au catalogue et garderons vos coordonnées pour vous tenir au courant de leur utilisation !

www.manivelle.ch

LAPOSTE



JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

UN TO
=
UN PRO

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins
1205 Genève

Votation du 13 février 2022

Les mots d'ordre du PS genevois

Non **Votation fédérale n°1:** Initiative Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine

Oui **Votation fédérale n°2:** Initiative Oui à la protection contre la publicité pour le tabac

Non **Votation fédérale n°3:** Loi sur les droits de timbre

Oui **Votation fédérale n°4:** Loi sur un train de mesures en faveur des médias

Oui **Votation cantonale n°1:** Loi Cst 12895 développement des réseaux thermiques structurants

Non **Votation cantonale n°2:** Loi 12752 pour la priorité du logement aux habitants du canton de Genève